



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/1047
11 octobre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRES IDENTIQUES DATÉES DU 11 OCTOBRE 1999, ADRESSÉES AU
SECRETAIRE GÉNÉRAL ET AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que, entre le 1er et le 8 octobre 1999, les avions américains et britanniques ont continué de violer l'espace aérien iraquien à des fins de surveillance et de provocation, à partir de leurs bases en Arabie saoudite, au Koweït et en Turquie, comme précisé en annexe.

Je vous prie de bien vouloir intervenir auprès des États-Unis, de la Grande-Bretagne et des pays qui apportent leur concours à ces actes d'agression, à savoir l'Arabie saoudite, le Koweït et la Turquie, pour qu'il soit mis un terme à ces agissements, qui portent atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République d'Iraq et constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des règles du droit international.

Ces opérations continuent de faire des centaines de victimes (morts et blessés) parmi la population civile et de causer des dommages aux biens publics et privés. L'appui logistique que l'Arabie saoudite, le Koweït et la Turquie fournissent aux Américains et aux Britanniques fait de ces pays des participants à part entière à l'agression contre l'Iraq avec ce que cela implique au plan de la responsabilité internationale. La République d'Iraq se réserve le droit de demander réparation pour le préjudice subi par son peuple du fait des actes susmentionnés.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Saeed H. HASAN

ANNEXE

Détails concernant les violations commises par les avions américains et britanniques entre le 1er et le 8 octobre 1999 et les dommages qui en ont résulté

1. Région nord : 42 sorties effectuées à une vitesse de 720 à 780 km/h et à une altitude de 6 000 à 12 000 mètres. Zones survolées : Dohouk, Ninive, Amadiya, Tal Afar, Arbil, Zakho, Baïbou, Rawandouz, Oqra, Mossoul, Doukan, nord d'Arbil et Aïn Zala.

2. Région sud : 365 sorties effectuées à une vitesse de 720 à 780 km/h et à une altitude de 9 000 à 13 000 mètres. Zones survolées : Nassiriya, Samawa, Bassorah, Imara, Artawi, Joulaïba, Salman, Al hachimiya, Souq al chouyoukh, Naâmaniya, Al Kout, Cheikh Saâd, Qalaât Soukar, Rafa'i, Ashbija, Chanafiya, Al Hay, Qalaât Salah, Al Lassaf, Afak, Al Batha, Ramitha, Taqtaqana, Diwaniya, Najaf, Chatra, Bassiya, Al Qorna, Fao.

3. Le 1er octobre 1999, à 12 heures, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15 et F-16, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région sud en effectuant 36 sorties dont 14 à partir de l'Arabie saoudite, avec l'appui d'un avion AWACS, et 22 à partir du Koweït, avec l'appui d'un avion E2C. Ils ont survolé les zones d'Artawi, Nassiriya, Al Lassaf, Najaf, Diwaniya, Samawa, Salman, Joulaïba et Qalaât Salah, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 13 heures par les forces antiaériennes iraquiennes agissant en état de légitime défense.

4. Le 2 octobre 1999, à 11 h 50, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région sud en effectuant 56 sorties dont 34 à partir de l'Arabie saoudite et 22 à partir du Koweït, appuyés respectivement par un avion AWACS en Arabie saoudite et un avion de type E2C au Koweït. Ils ont survolé les zones d'Artawi, Nassiriya, Al Lassaf, Diwaniya, Samawa, Al Kout, Joulaïba, Salman, Ashbija, Chanafiya, Chatra, Rafa'i, Bassiya, Taqtaqana, Afak, Naâmaniya, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 13 h 30 par les forces antiaériennes iraquiennes agissant en état de légitime défense.

5. Le 3 octobre 1999, à 12 h 45, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, venant de Turquie et appuyés par un avion AWACS, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région nord en effectuant 12 sorties, au cours desquelles ils ont survolé les zones de Mossoul, Arbil, Dohouk, Tal Afar, Rawandouz, Oqra, Amadiya, Aïn Zala, Zakho, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 15 h 5 par les forces antiaériennes iraquiennes agissant en état de légitime défense.

6. Le 4 octobre 1999, à 11 h 15, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région sud en effectuant 85 sorties, dont 16 à partir du Koweït et 69 à partir de l'Arabie saoudite, avec l'appui d'un avion AWACS et d'un avion de type E2C. Ils ont survolé les zones de Nassiriya, Samawa, Salman, Al Kout, Diwaniya, Naâmaniya,

/...

Bassorah, Imara, Afak, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 13 h 5 par les forces antiaériennes iraqiennes agissant en état de légitime défense.

7. Le 5 octobre 1999, à 16 heures, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, F-18 et Tornado, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région sud en effectuant 58 sorties, dont 28 à partir de l'Arabie saoudite et 30 à partir du Koweït, appuyés respectivement par un avion AWACS en Arabie saoudite et un avion de type E2C au Koweït. Ils ont survolé les zones de Bassiya, Chanafiya, Salman, Bassorah, Al Batha, Ramitha, Diwaniya, Rafa'i, Qalaât Soukar, Chatra, Samawa, Al Hay, Artawi, Joulaïba et Fao, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 23 h 57 par les forces antiaériennes iraqiennes agissant en état de légitime défense.

8. Le 6 octobre 1999, à 15 h 50, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région sud en effectuant 24 sorties, dont 12 à partir du Koweït et 12 à partir de l'Arabie saoudite, avec l'appui d'un avion AWACS et d'un avion de type E2C. Ils ont survolé les zones d'Ashbija, Salman, Nassiriya, Rafa'i, Bassorah, Samawa, Artawi et Diwaniya, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 17 h 10 par les forces antiaériennes iraqiennes agissant en état de légitime défense.

9. Le 6 octobre 1999, à 11 h 55, des avions américains et britanniques de type F-15, F-16, Tornado et EA-6B, venant de Turquie et appuyés par un avion AWACS, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région nord en effectuant 14 sorties, au cours desquelles ils ont survolé les zones de Zakho, Rawandouz, Amadiya, Baïbou, Dohouk, Mossoul, Tal Afar, Doukan et le nord d'Arbil, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 15 h 5 par les forces antiaériennes iraqiennes agissant en état de légitime défense.

10. Le 7 octobre 1999, à 14 h 40, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région sud en effectuant 48 sorties à partir de l'Arabie saoudite, appuyés respectivement par un avion AWACS en Arabie saoudite et un avion de type E2C au Koweït. Ils ont survolé les zones de Najaf, Diwaniya, Samawa, Salman, Nassiriya, Bassorah, Joulaïba, Rafa'i, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 15 h 55 par les forces antiaériennes iraqiennes agissant en état de légitime défense.

11. Le 7 octobre 1999, à 8 h 57, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région sud en effectuant 87 sorties, dont 12 à partir du Koweït et 46 à partir de l'Arabie saoudite, avec l'appui d'un avion AWACS et d'un avion de type E2C, respectivement. Ils ont survolé les zones de Salman, Artawi, Joulaïba, Bassiya, Samawa, Nassiriya, Chanafiya, Diwaniya, Al Lassaf, Al hachimiya, Naâmaniya, Al Kout, Cheikh Saâd, Qalaât Soukar, Rafa'i, Imara et Bassorah, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 10 h 35 par les forces antiaériennes iraqiennes agissant en état de légitime défense.